

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.*

*Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz*

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	France et Colonies Françaises. . . . .	<b>25 francs</b>
	Étranger. . . . .	<b>50 —</b>
2.062 Membres	<i>MULTA PAUCIS</i>	Chèques postaux c/c Lyon. 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du Mardi 8 Février, à 20 h. 30.**

**1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :**

M. R. SCHNELL, professeur au Lycée, Mâcon (Saône-et-Loire) ; (*Botanique*), parrains MM. Houard et Maresquella. — M. DIDIER (Jean), préparateur au Lycée Ampère, 3, place Edgar-Quinet, Lyon, parrains MM. Viret et Mazenot. — M. VERGER, préparateur de botanique à la Faculté de médecine et de pharmacie, 36, rue Vendôme, Lyon, parrains MM. Revol et Nétien. — M. PONTIER, 6, quai de la Pêcherie, Lyon, parrains MM. D<sup>r</sup> Bonnamour et Guillemoz. — M. DESAGE, chevalier du Mérite agricole, Villefranche-de-Longchapt (Dordogne) ; (*Botanique, Biologie* (Réintégration)). — M<sup>me</sup> CARRAZ, institutrice, Beynost (Ain), parrains M<sup>lles</sup> Chambret et Guillot. — M. CORNILLON (Pierre), 14, rue Léon-Bourgeois, Oullins (Rhône), parrains MM. Godard et Berger. — M. JULLIEN (Marius), 27 bis, rue Pasteur, Oullins (Rhône), parrains MM. Tronchet et Maréchal. — J. JACQUIER (H.), 101, rue Pierre-Corneille, Lyon, (*Lépidoptères*, parrains, MM. Mouterde et Battetta. — SOCIÉTÉ SYLVESTRE, 7, place Bellecour, Lyon ; (*Insecticides, parasitiques*), parrains MM. Viret et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M. VIVIAND (A.), instituteur, Villié-Morgon (Rhône), parrains MM. Viret et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M. RIGOLLOT (A.), instituteur, Saint-Broingt-les-Fosses par Prauthoy (Haute-Marne) ; (*Coléoptères*, parrains MM. Hugues (A.) et D<sup>r</sup> Bonnamour.

- 2<sup>o</sup> Décision à prendre au sujet des membres étrangers.  
3<sup>o</sup> Nomination de membres d'honneur.  
4<sup>o</sup> De la publication de nos catalogues.  
5<sup>o</sup> Questions diverses.

#### SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

**Séance du Samedi 12 Février, à 17 heures.**

- 1<sup>o</sup> M. SOUCHÉ (de Marmande). — Contribution à l'étude de *Bactérioidomonas sporifera* Kunstl.  
2<sup>o</sup> M. VIRET. — Présentation et analyse du livre de Wegener, La genèse des continents et des océans.  
3<sup>o</sup> M. VIRET. — Sur quelques insectivores actuels ou fossiles de la famille des *Erinaceidés*.

mille ans avant le Christ. En effet le philosophe Lie Tseu, qui vivait dans l'année 585 avant notre ère a dit : « Mou-Wang (1001 av. J.-C.) réduisit à la dernière extrémité les barbares occidentaux (Kiouan-joung). Ceux-ci lui donnèrent en tribut de grands sabres à deux tranchants nommés « protecteurs » (« hoen-ou ») et des étoffes du nom de « ho-hoan », qui se nettoient par le feu.

### La Broussaille d'Alger-Bouzaréa.

Par M. A. QUENEY.

Ce terme de broussailles revient assez souvent dans les travaux de botanique sans qu'on lui assigne toujours une signification bien précise; on sous-entend généralement par ce vocable des buissons plus ou moins épineux, herbeux, touffus, disséminés dans les forêts, ou dans d'autres groupements. En Algérie, on a affaire à des formations spéciales qui méritent d'être étudiées à part. Équivalentes à nos landes de France, très voisines des garrigues et des maquis de la Provence, elles ont couvert autrefois de vastes espaces, mais depuis la conquête, transformées par la culture, elles sont le plus souvent réduites à l'état de lambeaux qui, lorsqu'ils ne sont pas trop dégradés, ont fourni aux botanistes algériens d'utiles indications pour la reconstitution des *climax*. C'est un de ces lambeaux situé sur le petit massif montagneux de Bouzaréa près d'Alger que nous nous proposons d'étudier. Ce massif de Bouzaréa, d'accès facile, est recouvert en effet d'une broussaille qui, partiellement intacte, partiellement dégradée et partiellement aussi reboisée, constitue une station privilégiée pour celui qui veut s'initier à la connaissance de la broussaille algérienne en général; nous ajouterons, ce qui ne déplaira pas aux botanistes, espèces spéciales de touristes, que Bouzaréa est un des sites les plus admirables de l'Algérie.

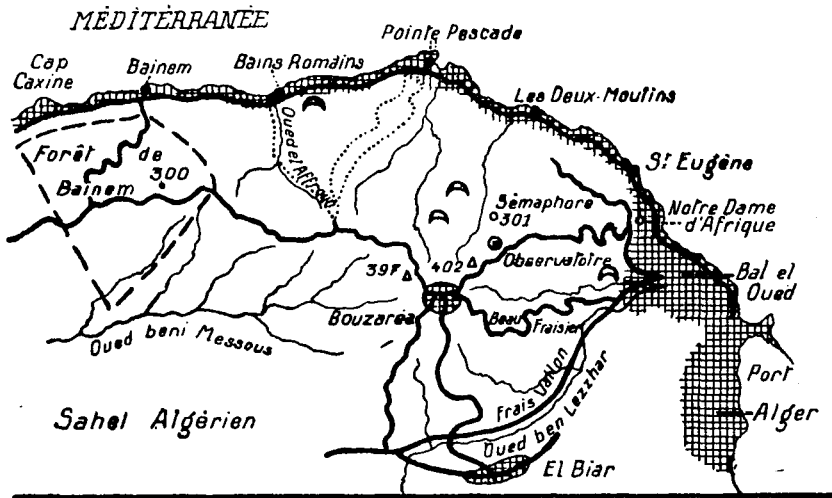
Avant tout nous tenons à exprimer notre gratitude à M. le D<sup>r</sup> R. MAIRE, Professeur de botanique à la Faculté des Sciences d'Alger, qui a bien voulu s'intéresser à notre travail et dont l'aide nous a été des plus précieuses dans la détermination et la vérification de nos récoltes.

#### SITUATION GÉOGRAPHIQUE, RELIEF, GÉOLOGIE.

La carte ci-jointe, qui représente le massif de Bouzaréa, nous dispense d'entrer dans de longs détails sur sa position géographique et sur sa topographie. C'est une espèce d'îlot de terrains anciens, compris entre la Mer au Nord et les ruisseaux dits Oued ben Lhezzar et O. beni-Messous vers le sud, le faubourg Bab-el-Oued à l'est et à l'extrémité occidentale de la forêt de Bainem à l'ouest, compris entre ces limites, un peu conventionnelles vers le sud<sup>1</sup>; il a environ 10 km. de long et au plus 6 km. de large; son point culminant situé au fort de la Bouzaréa est de 402 m. au-dessus de la mer et tout près du village de même nom. De profondes entailles en ravinent les flancs, à pentes très raides vers la mer et vers le Frais-Vallon. Les ruisseaux qui sont au fond des ravins très nombreux, une vingtaine environ, ont des trajets très courts et ne recueillent que les eaux de pluie tombées

1. Il ne coïncide pas tout à fait avec le massif des Géologues.

sur de petites surfaces, aussi à part 3 ou 4 exceptions, sont-ils presque toujours à sec ; l'Oued beni Messous à l'ouest, l'O. ben Lhezzer avec quelques affluents dans le Frais Vallon et deux autres ruisseaux aboutissant l'un à P<sup>te</sup> Pescade, l'autre à Bains-Romains sont à peu près les seuls qui conservent un filet d'eau en été ; d'autre part, les sources pérennes sont rares et d'un faible débit ; on observe le plus souvent aux flancs inférieurs des ravins des suintements qui, drainés, servent à alimenter quelques réservoirs. Cette pauvreté en eau explique l'aridité générale du sol et la rareté des plantes hygrophiles.



Légende

- Routes
- ~ Ruisseaux (Oueds)
- ▣ Agglomérations
- Ⓐ Carrières

Carte un peu schématisée  
du

Massif de Bouzaréa

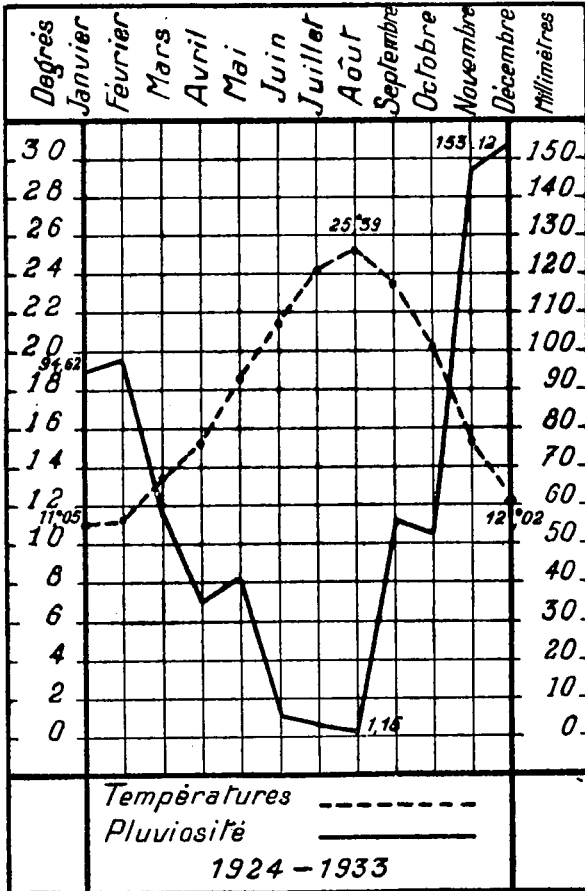
Au point de vue géologique le massif de Bouzaréa est essentiellement constitué par une série de roches métamorphiques d'âge primaire probablement, comprenant des gneiss, des micaschistes, des schistes sériciteux et chloriteux ; dans les micaschistes se trouvent quelques lentilles d'amphibolites et dans les schistes ou sur eux plusieurs bancs de calcaire cristallin ; ces roches diverses plus ou moins plissées et broyées par des mouvements orogéniques sont décomposées à une assez grande profondeur sauf les calcaires qui le sont moins. On a ainsi un sol essentiellement siliceux, à calcaire localisé, et formé d'un mélange plus ou moins hétérogène d'argile, d'arènes, de pierrailles, de plaquettes schisteuses, avec de gros blocs éboulés au bas des pentes ; il arrive assez fréquemment que le ruissellement sur les pentes très déclives a dénudé le sol sur des surfaces plus ou moins étendues. Toutes les notions qui précèdent peuvent se résumer en quelques mots : relief très accidenté, pénurie d'eau, sol rocheux, pierreux ou argileux pauvre en éléments fertilisants, ce sont ces conditions réunies qui font probablement

que le massif de Bouzaréa a été peu entamé par la culture et a gardé l'aspect sauvage qu'on lui voit encore aujourd'hui.

LE CLIMAT.

Au climat général de l'Algérie qui est connu nous croyons utile d'ajouter ici quelques précisions sur le climat local ; nous utiliserons à cet effet les observations faites à la station du sémaphore située sur le flanc nord du massif à l'altitude de 301 mètres et à environ 1 km. de la mer.

*Pluviosité et température, période 1924-1933.* — Les deux graphiques ci-contre représentent les variations des moyennes décennales de ces deux



facteurs ; ils expriment d'une façon assez nette les caractères principaux du climat : été sec et chaud d'une part, hiver pluvieux et doux d'autre part. Nous y ajouterons les données suivantes :

Moyenne annuelle de la pluviosité : 749 mm. 04.

Maximum de la pluviosité en 1928 : 985 mm. ; écart + 235 mm. 96.

Minimum — 1926 : 535 mm. ; écart — 214 mm. 04.

*Moyenne annuelle de la température* : 17°66.

*Moyenne décennale des maxima du mois le plus chaud (août)* : 30°18.

— minima — froid (janvier) : 7°13.

*Amplitude moyenne maximum* : 22°45.

Ces dernières moyennes sont plus intéressantes à connaître pour la végétation que la moyenne annuelle. Il serait instructif aussi de comparer quelques-unes de ces températures à celles qu'on observe dans le midi de la France. Donnons en un exemple, Nice :

*Température moyenne de janvier*, 7°8 (Nice), 11°05 (Bouzaréa).

— juillet, 24° — 24°14 —

On voit ainsi que le climat de Nice qui est sensiblement aussi chaud en été qu'à Bouzaréa, est beaucoup moins doux en hiver.

Il peut arriver que des écarts exceptionnels viennent jeter quelques troubles dans la végétation, il faudrait pour les rapporter avoir des observations suivies pendant une plus longue période que celle envisagée ci-dessus. En 1913 par exemple, Alger, très voisin de Bouzaréa, n'a reçu que 390 mm. d'eau, sécheresse qui a entraîné la mort d'un grand nombre de jeunes arbres dans la forêt de Bainem. Nous ne possédons pas de renseignement concernant une crise semblable dans la température. Voici seulement un tableau des températures extrêmes enregistrées à la station du sémaphore.

Années	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933
Minima absolus. . . . .	— 1	3.4	4	0	2.6	2.6	3	1.8	1.8	0.8
Maxima absolus. . . . .	43.8	40	39	40	41	39.4	37.6	39.4	39.8	36.4

Les gelées sont donc exceptionnelles ; en été, quand arrivent les grosses chaleurs, la plupart des plantes annuelles ont achevé leur développement ; leurs graines et les parties souterraines ou aériennes des plantes vivaces possèdent des organes ou des tissus spéciaux qui les protègent contre la chaleur et la sécheresse, il n'y a guère que les plantes cultivées, les primeurs, qui aient à souffrir de ces écarts de température ; on doit les protéger contre les gelées blanches ou les arroser quand il fait trop chaud et trop sec.

*Humidité.* — La moyenne décennale varie de 63,5 en août à 76,3 en janvier, ce qui indique plutôt une atmosphère assez humide, il s'agit ici d'humidité relative. Exceptionnellement dans les jours de sirocco, cette humidité peut descendre à des taux très bas. A Alger on a enregistré :

le 7 octobre 1933 à midi 15 avec une température de 37°.

le 8 octobre 1933 — 17 — — 40°.

Il est clair qu'avec une pareille sécheresse, les plantes annuelles sont vite fanées ; elle est surtout désastreuse pour les plantes cultivées.

*Vents.* — Les vents dominants sont ceux du secteur W.-S.-W. ; ce sont eux qui amènent surtout la pluie ; les vents du secteur E.-N.-E. qui présentent un petit maximum de fréquence en été sont plus secs et sont en rapport avec la brise de mer. Sous l'influence des vents, les pins, au voisinage de la côte, présentent une inclinaison caractéristique vers le continent ; quand ils sont secs et durables, ils flétrissent les plantes annuelles.

## LA VÉGÉTATION.

Le climat tel que nous venons d'en indiquer les principaux traits et qui n'est qu'une variante locale du climat méditerranéen imprime à la végétation un rythme particulier. La période de sommeil a lieu ici en été pour la plupart des espèces ; dès l'automne, des graines commencent de germer, des plantes vivaces renaissent, fleurissent, des bulbeuses principalement. En hiver, où la température moyenne ne descend pas au-dessous de 10°, il n'y a qu'un ralentissement de la végétation dû surtout au raccourcissement des jours et à la fraîcheur des nuits. Mais, dès mars, elle reprend avec vigueur pour atteindre son maximum d'épanouissement en avril et mai ; ensuite avec les fortes chaleurs et la sécheresse de l'été les plantes annuelles meurent, les graines et les plantes vivaces entrent dans une nouvelle période de repos.

La flore est essentiellement une flore méditerranéenne, peu différente de celle du Midi de la France, mais présentant cependant quelques traits particuliers qui permettent de la séparer du Domaine méditerranéen français. D'autre part le massif de Bouzaréa n'a ni endémiques ni zones de végétation ; tout au plus observe-t-on sur les hauteurs quelques espèces montagnardes localisées et rares : *Arabis verna*, *Pistorinia intermedia*, *Valeriana tuberosa*, *Cynoglossum Cheirifolium*, *Tulipa australis*, *Quercus ilex*. Ce massif ne saurait donc être érigé en unité botanique distincte, il n'est qu'une partie du *secteur algérois* qui n'est lui-même qu'une des divisions du *Domaine mauritanico méditerranéen* des Phytogéographes algériens. Quant à la végétation elle-même, formée principalement d'arbustes et d'arbrisseaux à feuillage persistant, à caractère xérophile et thermophile, elle se rattache à l'association de l'olivier et du lentisque, ou oleo-lentisectum, il n'en est qu'un facies littoral, plus ou moins mêlé à d'autres associations arborescentes. Ici, à l'olivier et au lentisque qui sont à peu près constants, s'ajoutent souvent, et même dominants, le *Palmier-nain*, le *Chêne-kermès*, le *Calycotome épineux*, la *bruyère arborescente*, la *lavande stoechas*, et une haute graminée vivace l'*Ampelodesmos mauritanica* ou *diss* des Arabes. Il ne semble pas à Bouzaréa que la nature du terrain ait une grande influence sur la répartition de ces espèces comme cela a été constaté dans le Midi de la France. En Algérie, on donne communément à cette végétation, comme nous l'avons dit au début, le nom de broussaille (ou broussailles). Ce terme populaire, qui a des acceptions différentes suivant les pays, manque de précision scientifique ; nous le conserverons néanmoins parce qu'il évoque mieux qu'un terme savant une physionomie particulière, d'ailleurs le sens en sera précisé plus loin par l'analyse floristique. A la broussaille, il faut joindre une flore herbacée plus ou moins abondante mais riche en espèces. Comme la plupart des formations, cette broussaille a subi des modifications qui permettent d'y reconnaître aujourd'hui trois zones différentes : 1° Au centre, de Pointe-Pescade à Bainem, une broussaille peu modifiée et qui paraît antérieure à la conquête de l'Algérie ; 2° à l'est et au sud-est, du côté d'Alger, une broussaille plus ou moins altérée où les coupes, les défrichements, l'incendie, le pâturage, aggravés par le ruissellement, ont sévi avec des intensités variables, amenant parfois une dégradation complète ; 3° à l'ouest une forêt en voie de reconstitution artificielle, c'est la forêt de

Bainem. La distinction de ces trois parties met de suite en évidence l'influence de l'homme.

I. — 1<sup>re</sup> zone : Broussaille peu modifiée.

On l'étudiera spécialement en parcourant l'itinéraire suivant : Bains-Romains, ravin de l'Oued-el-Affroun où un sentier parfois obstrué conduit jusqu'au-dessus des coteaux, sur la route de Bouzaréa à la forêt de Bainem.

L'aspect général est celui d'une forêt basse, à dôme continu, sauf sur les lisières et sur les hauteurs où elle devient un peu plus claire et présente entre les buissons de petits intervalles où se développe la flore herbacée.

*Flore ligneuse.*

— **Les Arbres.** — Isolés ou groupés en petit nombre<sup>1</sup> :

*Olea europaea*, *Pinus halepensis*, *Ceratonia siliqua*.

— **Les Arbrisseaux et sous-Arbrisseaux.**

**Prédominants** : *Pistacia lentiscus*, *Calycotome spinosa*, *Quercus coccifera*, *Chamaerops humilis*, *Lavandula stoechas*.

**Abondants** : *Myrtus communis*, *Cistus monspeliensis*, *C. salvifolius*, *Erica arborea*, *Arbutus unedo*, *Viburnum tinus*, *Rhamnus alaternus*, *Jasminum fruticans*, *Coronilla juncea*, *Satureia Fontanesii*, *Fumana thymifolia*,

**Disséminés** : *Olea europaea*, *Globularia alypum*, *Viola arborescens*, *Daphne gnidium*.

**Localisés** : dans les endroits frais et ombragés, *Ruscus hypophyllum*, sur les rochers peu accessibles, *Euphorbia Bivonae*.

— **Lianes.** — *Smilax aspera*, *Clematis flammula*, *C. cirrhosa*, *Lonicera implexa*, *Aristolochia altissima*, *Asparagus acutifolius*, *Rubia peregrina*, *Tamus communis*, *Rubus discolor*, *Rosa sempervirens*, *Lathyrus latifolius*, *L. articulatus*, *Vicia disperma*, *Prasium majus*, *Hedera helix*. Au bord de l'Oued ou dans son lit, formation linéaire de *Nerium Oleander* accompagné de quelques buissons de *Prunus fruticans* et de *Crataegus monogyna*. La broussaille un peu ouverte au début devient peu à peu touffue haute de 3 à 4 mètres ; c'est, à mi-chemin, un maquis impénétrable où le lentisque, le chêne-kermès, l'alaterne, ont la taille de petits arbres. Le ravin se resserre en une gorge à parois rocheuses ; on observe là un point d'eau et, dans le voisinage quelques plantes hygrophiles, *Ranunculus macrophyllus* par exemple ; dans les fentes du rocher de rares cryptogames : *Polypodium vulgare*, *Ceterach officinarum*, et au-dessus quelques touffes d'*Antirrhinum majus*. La gorge franchie, on accède par un sentier escarpé, en partie caché par les buissons, à la région supérieure du ravin. Le sol devient plus aride, la broussaille moins haute s'éclaircit et on voit apparaître de petites clairières dénudées ou couvertes de plantes herbacées. Le faciès se modifie, modification due probablement à une exposition plus ensoleillée et à un sol de plus en plus sec ; *Arbutus unedo* disparaît ainsi que la plupart des lianes ; *Erica arborea*, *Myrtus communis* deviennent aussi abondants que les espèces prédominantes ; puis toutes ces espèces se raréfient, leur taille s'abaisse, et par contre le Ciste de Montpellier prend peu à peu une place prépondérante à tel point qu'au voisinage de la route, sur le plateau, il

1. Les noms d'auteurs sont ceux de la Flore de Battandier et Trabut.

forme des Cistaies presque pures. Sur ce plateau rocheux, schisteux, les arbrisseaux ne dépassent guère la hauteur du genou, les troupeaux y sont déjà fréquents, on est, auprès de la route, sur les confins de la zone dégradée. De cette route, en descendant vers la forêt, on verra sur une grande étendue, et sur sa droite, la broussaille redevenir assez compacte et assez haute et présenter un nouveau facies où la Bruyère arborescente prédominante, dépasse les autres arbrisseaux parmi lesquels l'olivier, rare précédemment, est devenu assez fréquent et où enfin apparaissent au voisinage de la forêt les premiers individus assez chétifs de chêne-liège.

#### *Flore herbacée.*

Rare dans la partie centrale de la zone où elle est exclue par la densité de la broussaille, elle est assez abondante ailleurs ; comme ses éléments se retrouvent pour la plupart dans la zone dégradée, nous ne citerons ici que ceux qui nous ont semblé manquer ailleurs, savoir :

*Cerastium glaucum* var. *octandrum*, *Paronychia echinata*, *Linum gallicum*, *L. strictum*, *Bisserrula pelecina*, *Hippocrepis ciliata*, *Aphanes floribunda*, *Bunium incrassatum*, *Campanula rapunculus* var. *verruculosa*, *Senecio lividus*, *Tolpis barbata* et var. *microcephala*, *T. altissima*, *Asterolinum linum stellatum*, *Clinopodium munbyanum*, *Myosotis hispida*, *Anarrhinum pedatum*, *Avellinia Michelii*, *Orchis atlantica*, *Iris juncea*. On trouve fréquemment sur le plateau dans de petites dépressions à fond argilo-sableux des colonies de *Juncus bufonius* var. *insulanus* et des mousses du genre *Funaria*.

#### II. — 2<sup>e</sup> zone : Broussaille dégradée.

Prolongeant la précédente vers l'Est, elle s'étend jusqu'au voisinage des agglomérations. Ici l'homme a coupé, incendié, lâché ses troupeaux, défriché, labouré, construit et la broussaille n'est plus uniforme, ni continue, mais morcelée en îlots de grandeurs et de formes variables où s'intercalent les friches, les pâturages, les cultures ; ses éléments sont dissociés, répartis différemment dans les îlots, leur taille ne dépasse guère un mètre et beaucoup ont des formes rabougries. Elles sont encore prédominantes sur le versant nord du massif, tandis que les cultures prennent la prépondérance sur les versants sud et sud-est mieux abrités et ensoleillés ; ces cultures sont souvent limitées par des haies, formes réduites et très appauvries de la broussaille mais où l'olivier et le lentisque gardent généralement la prédominance ; parfois ces haies naturelles sont remplacées par des haies d'opuntia et d'agave. Au dernier degré de dégradation, on n'observe plus guère que des pelouses maigres et rocailleuses, dans lesquelles ne subsistent de l'ancienne végétation que l'*Ampelodesmos Mauritanica* ou l'*Asphodelus microcarpus* qui sont peu appréciés des herbivores. Cependant l'homme n'a pas toujours détruit ; dans un but d'utilité ou d'agrément, il a planté des arbres ; il en a protégé d'autres que lui offrait spontanément la nature et l'on peut voir ainsi des hoqueteaux de pins d'Alep, d'oliviers, de caroubiers dispersés sur les coteaux ; des routes et des chemins bordés d'oliviers centenaires comme cela a lieu dans la vallée des Consuls, près de Notre-Dame d'Afrique, des essences exotiques, des arbres fruitiers, etc. ; en quelques points même il semble qu'il ait respecté quelques lambeaux de l'ancien oléo-lentiscetum,

c'est-à-dire de la broussaille primitive, comme celui qui existe près du marabout de Sidi-Youssef, à l'extrémité sud-ouest du massif. De ces considérations générales il résulte que la 2<sup>e</sup> zone offre des aspects variés, c'est aussi celle qui est la plus pittoresque ; aussi pour bien l'étudier est-il nécessaire de parcourir plusieurs itinéraires où nous noterons au fur et à mesure sa composition floristique.

(A suivre.)

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

### Notes entomologiques

#### sur la région de la plaine de Bièvre-Valloire (Isère) et les collines qui la bordent. Coléoptères (suite).

Par M. LE COARER (de Brezins).

#### I

J'ai dit, dans ma précédente note, que les collines situées au nord de la plaine de Bièvre-Valloire étaient boisées, et parsemées d'étangs par endroits. C'est le cas pour la région située entre Saint-Julien-de-l'Herms et Commelle, dont j'ai commencé cette année l'étude, par une chasse à l'étang du Grand Albert, au nord d'Arzay. Cet étang est environ à 520 mètres d'altitude, et ses bords sont suffisamment éloignés de la lisière des bois qui l'entourent pour en permettre facilement l'accès. Cette chasse, le 4 août, fut de courte durée, vers la fin de la journée. Mas si le nombre d'espèces trouvées fut, de ce fait, minime, l'une d'entre elles vaut la peine d'être signalée d'une manière toute particulière.

En effet, courant sur la vase argilo-sableuse de la rive, parmi de nombreux *Bembidium articulatum* Gyll et *B. quadrimaculatum* Linné, j'ai pris un exemplaire de *Bembidium humerale* Stu.

Je reviendrai, dans une note ultérieure, sur la distribution géographique détaillée de ce rare *Bembidium*. Je me bornerai, pour le moment, à dire que je crois que c'est la première fois qu'il est pris dans l'Isère. La position de l'étang du Grand Albert correspond d'ailleurs tout à fait à son genre d'habitat.

#### II

#### CARABES RECUEILLIS DANS LA RÉGION ÉTUDIÉE.

Jusqu'à ce jour, j'ai pris, dans la plaine de Bièvre-Valloire et ses environs, les Carabes suivants :

*Carabus (Procrustes) coriaceus* L.

*Carabus cancellatus* Illig.

*Carabus auratus* L.

*Carabus memorialis* Illig.

*Carabus violaceus* L.

Les exemplaires de *P. coriaceus* L., que j'ai pris dans la plaine de Bièvre, principalement après les moissons et jusqu'en octobre, correspondent à la forme typique ; l'espèce est commune et semble habiter toute la plaine.

Le *C. auratus* L. est également très commun. C'est certainement le plus répandu des Carabes de la région. Dès le premier printemps, on en voit courir de nombreux individus. Les exemplaires que j'ai pris à Brezins se rapportent tous à la variété *auratoïdes* Reitt.